

Formez-vous aux mobilités actives



1

site pour retrouver toutes les sessions de formations à venir

mobilites-actives.fr

in Académie Des Mobilités Actives
✉ contact-adma@fub.fr

5

années d'existence du programme

3

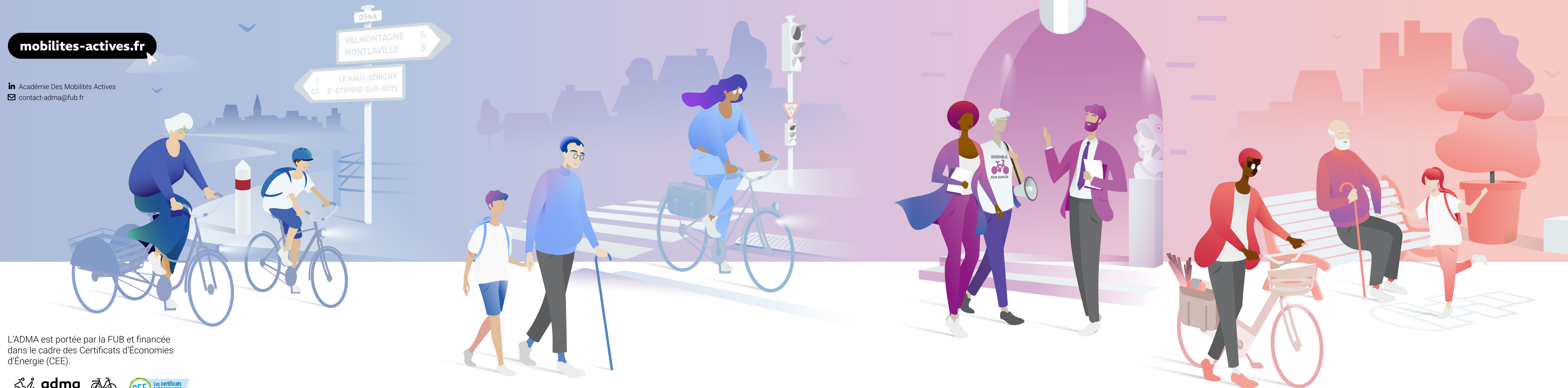
formatrices

100+

interventions en collectivités, entreprises, universités

1000+

personnes formées et sensibilisées



L'ADMA est portée par la FUB et financée dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Afin de vous proposer une information toujours actualisée, nous adaptons le rythme de publication de notre catalogue de formation.

Vous trouverez dans cette édition digitale les sessions planifiées pour le premier trimestre de l'année 2026.

Prérequis*

Les formations de niveau 1 ne sont concernées par aucun prérequis. Pour participer à des formations de niveau 2, il faut remplir au moins l'une des conditions :

- Avoir un niveau licence sur les sujets des mobilités ou,
- Avoir suivi la formation de niveau 1 du même parcours ou,
- Avoir au moins une année d'expérience dans le domaine des mobilités.

L'ADMA est un programme qui vise à doter la France d'une réelle expertise sur les mobilités actives : le vélo et la marche.

L'Académie Des Mobilités Actives a pour objectif d'aider les territoires à développer les modes actifs, garantir des conditions de déplacement optimales, quel que soit le profil de l'utilisateur. L'ADMA met l'accent sur une pédagogie active et collaborative pour faciliter le partage et l'ancrage des connaissances. L'ensemble des propositions de l'ADMA est entièrement pris en charge financièrement et permet aux apprenant-es de s'inscrire jusqu'à trois semaines avant la formation choisie, sous réserve de disponibilité. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes questions ou besoin d'aménagements spécifiques, merci de nous contacter.

Parcours thématiques

Explorez nos parcours de formation structurés pour monter en compétence progressivement sur les grands thèmes des mobilités actives. Composés de formations disponibles sur calendrier ou à la demande, nos parcours thématiques croisent différentes approches et méthodes. Ils permettent ainsi de vous doter de compétences solides et opérationnelles, adaptées aux enjeux actuels des mobilités actives. De l'initiation à l'approfondissement, les formations peuvent être suivies indépendamment ou vous permettre une montée en compétences à votre rythme.

Formations à la demande

L'ADMA se déplace sur votre territoire ! Proposez aux acteurs qui œuvrent pour développer les mobilités actives de se regrouper pour permettre une convergence d'idées, de feuilles de route et d'actions. La mise en place de ce format est possible dès 10 personnes mobilisées, n'hésitez pas à nous contacter : contact-adma@fub.fr.



Développer les mobilités actives en milieu rural

Explorer les stratégies et actions pour promouvoir la marche et le vélo dans les zones rurales, en tenant compte des spécificités territoriales et des besoins des usagers et usagères.

Formations

Découvrir les mobilités actives en milieu rural

- ✦ **Durée :** 7 heures (en classe virtuelle)
- 📅 **Session n° 1 :** 22, 27 et 29 janvier 2026
- 👤 **Objectif :** Comprendre l'évolution des mobilités en milieu rural au cours des quarante dernières années et maîtriser les bases du développement des mobilités actives en dehors des grandes agglomérations.
- 📍 **Formation de niveau 1***

Comprendre et aménager son territoire rural

- ✦ **Durée :** 9 heures (en classe virtuelle)
- 📅 **Session n° 1 :** 5, 10 et 12 février 2026
- 👤 **Objectif :** Appréhender le développement des mobilités actives en milieu rural en tenant compte des différentes typologies de territoires et en utilisant les outils du plan de circulation rural.
- 📍 **Formation de niveau 2***

Mettre en place des services et incitations aux mobilités actives en milieu rural

- ✦ **Durée :** 6 heures (en classe virtuelle)
- 📅 **Session n° 1 :** 4 et 11 mars 2026
- 👤 **Objectifs :** Découvrir et imaginer des actions et services pour développer une culture de la marche et du vélo en milieu rural.
- 📍 **Formation de niveau 2***

Formations à la demande

Journées Laboratoire : implanter les mobilités actives dans son territoire peu dense

- ✦ **Durée :** 14 heures (en classe présentielle)
- 👤 **Objectifs :** Identifier les axes de développement des mobilités actives sur son territoire peu dense et trouver collectivement les solutions/actions à mettre en œuvre.
- 📝 **Prérequis :** Constituer un groupe de 10 personnes travaillant pour une commune ou un EPCI.

Action élu-es : porter une politique vélo/marche sur un territoire étendu

- ✦ **Durée :** 14 heures (en classe présentielle)
- 👤 **Objectif :** Fédérer autour des mobilités actives au-delà des limites de territoire pour partager et structurer une vision commune.
- 📝 **Prérequis :** Constituer un groupe de 10 élu-es d'un même territoire.



Aménager des voiries cyclables et marchables

Découvrez les principes de conception et de mise en œuvre d'aménagements sécurisés et adaptés pour les cyclistes et piétons, favorisant des déplacements actifs et durables.

Formations

Choisir les types d'aménagement les plus adaptés pour une voirie cyclable et marchable

- ✦ **Durée :** 15 heures (6h30 heures en classe présentielle à Paris, 6 heures en classe virtuelle, 2h30 de travail en autonomie)
- 📅 **Session n° 1 :** 8, 15 et 20 janvier 2026
- 👤 **Objectif :** Analyser les différents types d'aménagements de voirie favorables aux modes actifs et leur adéquation avec les besoins des cyclistes et des piétons.
- 📍 **Formation de niveau 1***

Connaître les principes et détails de conception d'une voirie cyclable et marchable

- ✦ **Durée :** 15 heures (13h30 en classe présentielle à Paris, 1h30 de travail en autonomie)
- 📅 **Session n° 1 :** 18 et 19 mars 2026
- 👤 **Objectifs :** Analyser en détail la qualité des projets cyclables et marchables et proposer des principes d'aménagement adaptés aux besoins des usagers et usagères des modes actifs.
- 📍 **Formation de niveau 2***

Mettre en œuvre un projet partenarial de voirie cyclable et marchable

- ✦ **Durée :** 10 heures (en classe virtuelle, 1h de travail en autonomie)
- 📅 **Session n° 1 :** 31 mars, 2 et 8 avril 2026
- 👤 **Objectif :** Préparer et adapter la mise en œuvre d'un projet d'aménagement en collaboration avec les partenaires pour garantir la qualité des réalisations.
- 📍 **Formation de niveau 2***

Formation à la demande

Aménager une voirie cyclable et marchable sur votre territoire

- ✦ **Durée :** 10 heures (en classe présentielle)
- 👤 **Objectifs :** Maîtriser les grands principes de conception technique et réglementaire d'aménagements de voirie favorables aux cyclistes et piétons, tout en analysant leur pertinence pour les usager-ères.
- 📝 **Prérequis :** Constituer un groupe de 10 agent-es de collectivités travaillant sur les espaces publics ou les mobilités.



Construire des stratégies d'influence et de plaidoyer

Maîtrisez les techniques de plaidoyer, de participation citoyenne et de collaboration pour soutenir et développer les mobilités actives.

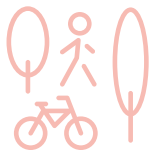
Formation

Mobiliser des arguments pour influencer sur les politiques de mobilités actives

- ✦ **Durée :** 9h30 (en classe virtuelle)
- 📅 **Session n° 1 :** 9, 16 et 23 mars 2026
- 👤 **Objectif :** Comprendre l'essor récent des mobilités actives et mobiliser des arguments pour les défendre.
- 📍 **Formation de niveau 1***



Aménager des voiries cyclables et marchables



Apaiser et requalifier l'espace public

Étudiez les méthodes et outils pour redistribuer et sécuriser l'espace public, en créant un environnement apaisé, inclusif et agréable pour tous les usagers et usagères.

Formations

Repenser l'espace public en faveur des mobilités actives

- ✦ **Durée :** 9 heures (en classe virtuelle)
- 📅 **Session n° 1 :** 3, 17 et 19 février 2026
- 👤 **Objectif :** Comprendre comment l'apaisement et la redistribution de l'espace public peuvent encourager les mobilités actives et rendre l'espace public plus sûr, agréable et sain.
- 📍 **Formation de niveau 1***

Améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes

- ✦ **Durée :** 11 heures (3 heures en classe virtuelle, 1 heure de travail en autonomie, 7 heures en classe présentielle à Paris)
- 📅 **Session n° 1 :** 10 et 12 mars 2026
- 👤 **Objectif :** Comprendre les origines et les dynamiques des conflits entre cyclistes et piétons pour les prévenir et les apaiser plus efficacement.
- 📍 **Formation de niveau 2***

Concevoir un plan de circulation pour les mobilités actives et le cadre de vie

- ✦ **Durée :** 11 heures (3 heures en classe virtuelle, 1 heure de travail en autonomie, 7 heures en classe présentielle à Paris)
- 📅 **Session n° 1 :** 9 et 14 avril 2026
- 👤 **Objectif :** Apprendre à utiliser les outils techniques et à formuler des arguments pour inciter à modifier un plan de circulation en faveur de la mobilité à vélo et à pied.
- 📍 **Formation de niveau 2***

Ateliers

- Durée :** 3 heures
- Objectif :** Étudier les méthodes et outils pour favoriser la mobilité piétonne.
- Prérequis :** Aucun.
- Connaître son territoire et ses usager-ères pour améliorer la marchabilité** - 16 mars 2026 de 14h à 17h
- Transversalité et coopération pour développer la mobilité piétonne** - Deux sessions : 12 janvier et 30 mars 2026 de 14h à 17h
- Comment développer son réseau piéton ?** - Deux sessions : 26 janvier et 13 avril 2026 de 14h à 17h
- La diversité des démarches à entreprendre pour développer la mobilité piétonne** - 9 février 2026 de 14h à 17h



Construire des stratégies d'influence et de plaidoyer

Apaiser et requalifier l'espace public